

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2026

Rapport de l'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de "MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC"

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC" qui comprennent le bilan au 30 JUIN 2026, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 JUIN 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importants, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Benoit Dubord cpa, auditeur
668 rue de Fribourg, Laval, Québec, H7K 3Y4
Laval le 31 août 2026

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>	
PRODUITS			
Subventions et financements publics récurrents (note 3)	164 770	\$ 162 634	\$
Subventions et financements publics ponctuels (note 3)	50 113	247 000	
Subventions de fondations	329 500	321 156	
Cotisations de membres	3 310	5 720	
Dons	610	599	
Revenus d'activités	-	96	
Revenus d'intérêts	7 237	8 952	
Revenus divers	11 978	31 216	
	<u>567 518</u>	<u>777 373</u>	
CHARGES			
Honoraires contractuels	76 589	71 336	
Salaires et charges sociales	308 110	420 485	
Frais de promotion et de représentation	30 184	118 563	
Projets	80 315	188 065	
Renforcement des capacités	4 306	40 934	
Frais de réunions	4 643	1 585	
Frais de déplacement	22 120	6 529	
Frais de bureau	12 806	15 833	
Honoraires professionnels	18 875	3 449	
Assurances et taxes	2 361	2 117	
Frais bancaires	38	155	
	<u>560 347</u>	<u>869 051</u>	
Excédent des produits sur les charges	<u>7 171</u>	\$ <u>(91 678)</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	Affectés (note 5)	Non affectés	Total 2026	Total 2025	
Solde au début	169 681	(25 072)	144 609	236 287	\$
Excédent des produits sur les charges	-	7 171	7 171	(91 678)	
Affectations de l'exercice (note 5)	(149 581)	149 581	-	-	
Solde à la fin	20 100	131 680	151 780	144 609	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	253 638	\$	216 861	\$
Débiteurs	-		50 200	
Autres actifs	995		1 249	
Charges payées d'avance	1 425		1 346	
	<u>256 058</u>	\$	<u>269 656</u>	\$
 PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	100 288	\$	121 957	\$
Revenus reportés	3 990		3 090	
	<u>104 278</u>		<u>125 047</u>	
 ACTIFS NETS				
Actifs nets non affectés	131 680		(25 072)	
Actifs nets affectés (note 5)	20 100		169 681	
	<u>151 780</u>		<u>144 609</u>	
	<u>256 058</u>	\$	<u>269 656</u>	\$

Pour le conseil d'administration,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	7 171 \$	(91 678) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>29 606</u>	<u>(79 662)</u>
	<u>36 777</u>	<u>(171 340)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	36 777	(171 340)
Encaisse au début	<u>216 861</u>	<u>388 201</u>
Encaisse à la fin	<u>253 638</u> \$	<u>216 861</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

1. Description de l'organisme

Le Mouvement allaitement du Québec (ci-après, "MAQ") a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le MAQ est un organisme communautaire qui veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constation des produits

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

3. Subventions et financements publics

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	164 770 \$	122 509 \$
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	-	40 125
Direction générale de santé publique (DGSP)		
Plan d'action interministérielle 2025-2026 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PA12-PGPS)	39 200	190 000
Marge discrétionnaire du ministre Christian Dubé	-	2 000
Projet promotion des services de soutien en allaitement	-	55 000
 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale		
Concertation pour l'emploi/Soutien de gestion	10 913	-
	<u>214 883</u> \$	<u>409 634</u> \$

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

4. Flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement :

	2026	2025
Débiteurs	50 200 \$	(50 200) \$
Autres actifs	254	616
Charges payées d'avance	(79)	(62)
Créditeurs	(21 669)	1 157
Revenus reportés	900	(31 173)
	<u>29 606 \$</u>	<u>(79 662) \$</u>

5. Actifs nets affectés

Lors de l'exercice se terminant le 30 juin 2026, le conseil d'administration a décidé d'utiliser les affectations de réserve pour le Code pour un total de 25 007 \$ ainsi que la réserve PGPS d'un montant de 122 983 \$ et de la réserve pour accès RCA d'un montant de 21 690\$ pour un total de 169 681 \$, le conseil a aussi décidé d'augmenter la réserve Code d'un montant de 20 100 \$ ce qui donne un résultat net de la période se terminant le 30 juin 2026 de 149 581 \$;

Réserve PGPS	-	\$
Réserve Code	20 100	
Réserve pour Accès RCA	-	
	<u>20 100</u>	<u>\$</u>

6. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.